



Autorisation d'être enterré dans un caveau de famille

Par **nathalie59**, le **20/02/2009** à **21:53**

Ma maman voudrait être enterrée auprès de mon papa dans le caveau de famille qui appartient aux frères et soeurs de mon papa.

Malgré que la moitié de ses beaux-frères et belles soeurs lui donneraient l'autorisation par écrit, que se passerait-il si une de ses belles soeurs si opposerait.